En Espagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Le gouvernement anglais propose de constituer une commission de neutres qui se rendrait sur les lieux de tout bombardement aérien

Londres, 3 juin. — Avant l'ajournement du Parlement au 14 juin, le député libéral Mander a provoqué aux Communes, un court débat sur les bombardements de populations civiles en Extrême-Orient et en Espagne.

Il a proposé que les canons antiaériens soient supprimés de la liste du matériel prohibé en vertu de l'accord de non-intervention.

M. Mander s'est étonné ensuite que la France ait suivi la politique anglaise.

« Si l'engagement du retrait des troupes italiennes après les hostilités a été obtenu, a-t-il ajouté, il n'en a pas été de même pour ce qui est des troupes et du matériel allemand. »

Seul, le gouvernement russe, selon lui, a conservé une attitude logique.

M. Butler a répondu au nom du gouvernement. Il s'est élevé énergiquement contre toute accusation de complaisance de l'Angleterre dans l'affaire des bombardements de Granollers.

Il a annoncé qu'il avait envisagé de demander à des gouvernements non mêlés au conflit, de se joindre à l'Angleterre pour constituer une commission indépendante, qui se rendrait sur les lieux de tout bombardement aérien pour rédiger un rapport sur les dégâts causés et sur la présence ou non d'objectifs militaires.

L'opinion mondiale pourrait juger alors si ces méthodes barbares ont une justification quelconque.

L'opinion anglaise est divisée sur l'efficacité d'une tentative de médiation en Espagne

Londres, 3 juin. — Le « Times » insiste sur la nécessité de procéder avec lenteur et prudence aux sondages indispensables à la préparation de toute médiation en Espagne. « Il est néanmoins évident, ajoute-t-il, qu'une trêve et des négociations de paix doivent venir tôt à moins que la fin du conflit ne doive être presque l'extermination de la moitié de l'Espagne. »

Le rédacteur diplomatique du même organe voit dans la lassitude de la guerre qui se manifeste de part et d'autre, dans les populations civiles, une raison d'espérer que l'on pourra aboutir à une trêve.

« Beaucoup dépend, dit-il, des conseillers et alliés du général Franco. On attribue toujours à M. Mussolini le désir de voir le général Franco lutter jusqu'au bout. »

La presse de gauche est sceptique à l'égard des projets de médiation en Espagne.

Le rédacteur diplomatique du « Manchester Guardian », par exemple, ne constate pas dans certains milieux diplomatiques un vif optimisme à ce propos.

On ne croit pas, dit-il, que Franco s'intéresse à cette tentative, ni que l'Allemagne et l'Italie lui conseillent de le faire.

» Les nationalistes estiment que toute pause dans la lutte renforce la position des gouvernementaux. »

« Chaque heure qui passe est un point gagné par les républicains », dit M. Irujo, ministre d'Etat

Perpignan, 3 juin. — M. Irujo, ministre d'Etat de la République espagnole, qui se rend à Paris, interrogé à son passage à Perpignan sur le projet de médiation britannique, a répondu que les intentions anglaises partaient de sentiments de haute humanité, mais que la réalisation d'un tel projet n'était pas une question d'heures. « Chaque heure qui passe, a-t-il dit, est un point gagné par les républicains. »

Le ministre n'a pas répondu lorsqu'on lui a demandé s'il prévoyait que la guerre serait encore longue, mais il s'est félicité du moral des troupes et de leur progression technique sous les ordres de jeunes officiers pleins d'ardeur. M. Irujo a affirmé qu'aucune divergence doctrinale n'existait plus au front et que la victoire du général Franco ne pourrait provenir que de l'effondrement total des fronts, ce à quoi il ne croit pas. Le ministre a, enfin, signalé que l'apaisement religieux se faisait et que la paix spirituelle était définitive.

Le petit sou va comporter maintenant 20 % de zinc

Paris, 3 juin. — Le petit sou que la dévaluation avait « anémié » était menacé de disparaître. L'administration des monnaies s'était aperçue que le nickel devenait trop cher pour en faire des sous : la piècette revenait, en effet, à sept centimes.

Devant l'impossibilité de réduire les frais de frappe, elle a décidé d'utiliser le zinc dont le coût est quinze fois plus faible que celui du nickel. La proportion a été fixée à 20 %.

— La naissance de la petite Edda Goering, fille du maréchal, est saluée avec joie par la presse allemande.

— M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique, a quitté Le Bourget à 16 h. 35 pour Londres à bord d'un avion Air-France.

Les conflits sociaux

La grève des établissements Lemaire et Dillies, à Roubaix va-t-elle enfin évoluer vers une solution ?

LA PROPOSITION DE M. LE PREFET DU NORD

est acceptée par les patrons ainsi que par les Syndicats libres et par les Syndicats professionnels français.

Du côté cégétiste, une assemblée générale décidera mardi. Les dirigeants ne seraient pas hostiles à un assouplissement réciproque des conditions du règlement du conflit.

Nous avons publié hier la lettre que M. le préfet du Nord a envoyée aux deux parties en cause pour faire enfin cesser l'interminable grève des établissements Lemaire et Dillies, à Roubaix, qui dure depuis six mois.

L'ACCUEIL DU COTÉ PATRONAL

Cette initiative officielle a recueilli partout un accueil sympathique et déjà la direction des établissements Lemaire et Dillies accepte entièrement la proposition, ainsi qu'il ressort de la réponse envoyée hier par elle à la préfecture. Voici le texte de cette réponse :

Monsieur le Préfet,

Nous vous remercions de votre lettre du 2 juin 1938.

D'accord avec les organisations patronales dont nous faisons partie, nous acceptons votre proposition qui met fin à la grève de nos établissements. Les ouvriers et ouvrières pourront se présenter le mercredi 8 juin 1938 à 7 h. 30; nous aurons pris nos dispositions pour les occuper suivant les possibilités techniques et d'alimentation et par roulement.

En attendant que le personnel puisse travailler au complet, des bulletins de chômage seront délivrés aux ayants-droit.

Nous profitons de cette occasion pour vous confirmer ce que nous vous avons dit dès le début du conflit : la convention collective de Roubaix-Tourcoing en date du 31 août 1936, reste en vigueur chez nous. Le règlement intérieur distribué aux ouvriers, n'a été rédigé que pour éviter le renouvellement des difficultés antérieures.

Agréez, etc...

DU COTÉ OUVRIER

Chez les cégétistes

Au Syndicat cégétiste on se borne à dire que la suggestion a été soumise à l'Union départementale et qu'en fin de compte, c'est l'assemblée générale des grévistes qui, seule, aura pouvoir pour opiner dans un sens ou dans un autre.

Néanmoins, malgré ces réticences, nous croyons savoir que les dirigeants ne seraient pas hostiles à un « assouplissement réciproque des conditions de règlement du conflit. »

Voici d'ailleurs la teneur de la réponse de ce syndicat à M. le préfet :

Nous nous bornons à vous dire que les travailleurs en grève des Etablissements Lemaire et Dillies tiendront leur assemblée générale le mardi 7 juin dans la matinée, sous les auspices de notre organisation syndicale et qu'ils auront à délibérer sur vos propositions.

En temps opportun, nous vous ferons connaître les résultats de cette délibération.

Nous vous prions d'agréer, etc...

Ajoutons que les dirigeants cégétistes auront une entrevue avec M. le préfet aujourd'hui samedi, 4 juin, à 11 h. 30.

Les Syndicats libres acceptent la proposition de M. le préfet

Au syndicat libre, on accepte la suggestion de M. le Préfet, en lui laissant le soin de prendre en mains la cause des ouvriers licenciés.

En effet, à l'issue d'une réunion qui a groupé les syndicats libres des établissements Lemaire et Dillies, la déclaration suivante a été approuvée :

Les Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing, répondant à l'appel que M. le Préfet du Nord adresse, au nom du bien commun, aux organisations intéressées dans le conflit Lemaire et Dillies, et désireux de ne pas voir se prolonger indéfiniment une grève qui, depuis près de six mois, accumule la misère dans les foyers ouvriers, et trouble gravement la paix sociale, déclarent accepter pour leur part les bases de l'accord proposé.

Ils font confiance à M. le Préfet du Nord pour en assurer la pleine exécution et pour sauvegarder, par son intervention personnelle, les intérêts légitimes des ouvriers congédiés.

Le point de vue des Syndicats professionnels français, qui acceptent, eux aussi

On nous prie d'insérer :

Les membres du bureau de l'Union fédérale des Syndicats professionnels français de la région du Nord, réunis le vendredi 3 juin, au siège de leur Union, 13, boulevard de la Liberté, à Lille, ont examiné, avec les responsables du S.P.F. du textile, la communication adressée par le Préfet du Nord au sujet du conflit des établissements Lemaire et Dillies à Roubaix.

Au cours de cette réunion, les S.P.F. ont adopté la motion suivante, qu'ils ont décidé de rendre publique et d'adresser aux pouvoirs publics et à l'organisation patronale :

Le Syndicat professionnel français du textile, réuni avec les membres du bureau de leur Union fédérale, après avoir pris connaissance des mesures décidées par le préfet du Nord au sujet du conflit des établissements Lemaire et Dillies,

considérant que les mesures prises sont parfaitement conformes aux demandes formulées par les S.P.F. qui, par l'intermédiaire de leur Confédération et par la voie de leur Union fédérale, ont fait de multiples démarches à ce sujet auprès du ministre du travail et de la préfecture du Nord,

considérant qu'en agissant ainsi, les intérêts en cause de tous seront équitablement sauvegardés et notamment ceux de tous les salariés des établissements Lemaire et Dillies qui se trouvaient privés de salaires depuis plus de six mois, alors que la grève était contraire à leur propre volonté,

considérant que l'application des décisions préfectorales aura pour effet immédiat de créer une détente favorable, puisqu'elles stipulent que tous les ouvriers et employés dans les établissements au moment de la grève seront convoqués et appelés à reprendre le travail dans un délai maximum d'un mois, et que d'autre part, après quinze jours, il sera statué sur le cas de ceux qui n'auraient pas retrouvé leur emploi,

considérant au surplus que ces dispositions sont pleinement garanties par l'interdiction de débauchage et d'engagement de personnel étranger pendant les délais rappelés ci-dessus,

considérant qu'ainsi, traité partiellement, le conflit pourra être rapidement et totalement résolu,

les S.P.F. souscrivent pleinement aux décisions prises par le préfet du Nord,

attendent de l'organisation patronale la preuve de l'esprit de collaboration dont elle se réclame, en ne soulevant aucune difficulté quant aux mesures envisagées,

demandent à tous les salariés des établissements Lemaire et Dillies d'examiner en toute impartialité l'efficacité de la solution adoptée par la préfecture et d'en faciliter l'application,

félicitent M. Carles, préfet du Nord, qui, par son action personnelle et en usant de l'autorité qu'il détient, a su apporter une solution équitable et énergique à une situation qui n'avait que trop duré.

Les occupations d'usines et la responsabilité de l'Etat

Paris, 3 juin. — Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, vient de rendre une série d'arrêts sur les réclamations de plusieurs chefs d'entreprises dont les usines avaient été occupées par des ouvriers en grève.

Le droit à des dommages et intérêts à la charge de l'Etat a été reconnu dans le cas de la cartonnerie Saint-Charles, à Marseille où le préfet avait refusé d'assurer l'exécution d'une sentence judiciaire ordonnant l'évacuation de l'usine.

Les réclamations des chefs d'entreprises ont été, au contraire, rejetées dans les autres affaires, qui n'avaient donné lieu à aucune sentence judiciaire et où il a été reconnu que l'occupation s'était effectuée dans des conditions telles que les services de police ont pu s'abstenir d'intervenir sans méconnaître leurs obligations légales

Trois mille cinq cents soldats et volontaires recherchent le petit Cash enlevé par les gangsters

Mais on désespère de le retrouver vivant

Pinceton (Floride), 3 juin. — Plusieurs milliers de soldats, d'agents et de volontaires continuent de fouiller les terrains marécageux plantés de palmiers qui bordent la côte de la Floride, à la recherche du petit James Cash, enlevé par des gangsters.

Bien que le père du garçonnet ait déposé à l'endroit indiqué par les criminels la rançon de 10.000 dollars réclamée par eux, il est toujours sans nouvelles de son enfant.

Les « G-Men » qui participent aux recherches ont trouvé ce qu'ils considèrent comme une importante pièce à conviction, à savoir la boîte en carton dans laquelle M. Cash avait placé la liasse de billets de banque destinée aux ravisseurs. Près de la boîte, ils ont ramassé un morceau de papier d'emballage sur lequel les kidnappers avaient tracé un plan de la région et ont relevé sur la route l'empreinte de pneus qui sont probablement ceux de la voiture des gangsters.

Les autorités possèdent les numéros des billets de la rançon et toutes les banques ont été alertées.

Jusqu'à présent, la police a interrogé une trentaine de suspects en Floride.

Une véritable flottille de canots automobiles participe aux opérations, inspectant les nombreuses petites criques de la côte, tandis que des plongeurs professionnels scrutent les grottes et les cavernes submergées.

Le pluies diluviennes ont rendu encore plus difficile la tâche des trois mille cinq cents soldats, policiers, fermiers et pêcheurs, mais leur désir de venger le malheureux garçonnet est tel qu'ils poursuivent inlassablement leurs battues dans les marécages infestés de serpents et de moustiques.

Les autorités sont persuadées que James Cash ne sera pas retrouvé vivant.

L'indignation populaire croît d'heure en heure, à tel point qu'il a fallu avoir recours à la troupe pour empêcher les habitants de se livrer à des actes de violence contre les individus qui ont été interrogés.

Pour restaurer la valeur des titres administratifs

Paris, 3 juin. — En vue de restaurer la valeur des titres administratifs, M. Mandel vient de prendre un décret qui paraîtra samedi à l'« Officiel », et aux termes duquel les fonctionnaires et les magistrats coloniaux ne pourront plus se voir conférer, lors de leur admission à la retraite, l'honorariat d'un grade supérieur à celui qu'ils possédaient en activité de service.

DERNIÈRE HEURE

M. Hodza est optimiste sur l'issue des pourparlers engagés avec les Allemands des Sudètes

Paris, 3 juin. — Suivant les renseignements parvenus à Paris, M. Hodza n'aurait pas une impression pessimiste sur les pourparlers qu'il conduit en ce moment avec les chefs du parti des Allemands des Sudètes.

Le président du Conseil tchécoslovaque penserait que, vers la fin de la semaine prochaine, il sera possible de se faire une opinion sur l'orientation définitive de cette négociation.

Par ailleurs, il paraîtrait que, jusqu'ici, les représentants du parti de M. Henlein n'auraient pas soulevé, dans les conversations, de revendications relatives à la politique extérieure de l'Etat tchécoslovaque, dont ils font état dans leurs différentes manifestations publiques.

On avait annoncé, d'autre part, que le ministre d'Allemagne à Prague avait reçu l'ordre de protester énergiquement contre la confiscation d'un drapeau allemand par les soldats tchécoslovaques à Neiderullersdorff.

Dans les milieux autorisés tchécoslovaques, on déclare qu'aucune démarche de protestation n'a été faite.

Cette démarche n'a pu avoir lieu, déclarent les mêmes milieux, puisque, avant même que la nouvelle qui l'annonçait ait paru, le gouvernement tchécoslovaque avait déjà présenté des excuses au ministre du Reich à Prague.

La Chine romprait les relations diplomatiques avec le Japon

Hankéou, 3 juin. — Dans les milieux politiques, on s'attend à la publication vendredi prochain, par le gouvernement chinois d'une déclaration importante sur les relations sino-japonaises.

Bien que les cercles officiels se refusent à relever quoi que ce soit de ce document, on apprend de bonne source qu'il aurait l'intention d'annoncer la fermeture de l'ambassade de Chine à Tokio, ce qui signifierait la rupture officielle des relations diplomatiques entre les deux pays.

On apprend d'autre part, qu'un nouveau raid des avions japonais sur Canton a fait trente-cinq victimes.

LORD HALIFAX REÇOIT L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Londres, 3 juin. — Lord Halifax a reçu, vendredi matin, au Foreign Office, M. Corbin.

Cet entretien aurait eu pour objet la situation diplomatique à la veille des congés de Pentecôte.

Le naufrage du « Petit-Pierre » au large de l'île de Molène a fait quinze victimes

Quimper, 3 juin. — Le tragique naufrage du « Petit Pierre », au large de l'île de Molène a été connu mercredi, dans la nuit, mais c'est seulement vendredi matin que les familles en ont été avisées.

On sait que cinq corps sur douze ont été retrouvés dans la chambre de la pinasse. Ces corps sont arrivés vers 16 h. à Treboul à bord du « Petit Pierre » que les marins de Molène avaient renfloué. Le navire a été remorqué par deux autres pinasses du port de Douarnenez.

M. Fouache, secrétaire-général de la préfecture du Finistère, vint saluer les dépouilles, puis les familles purent emmener les corps.

On suppose que les disparus se trouvaient sur le pont au moment du naufrage et que la pinasse a dû chavirer.

Ce tragique naufrage laisse huit veuves et dix-sept orphelins.

— M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, a reçu, vendredi matin, M. Wellington Koo, ambassadeur de Chine à Paris.

— Le croiseur-école siamois « Maekong » est arrivé hier dans le port militaire de Saïgon. Il a été salué par une salve de vingt coups de canon.

— M. Mussolini a reçu en audience de congé au Palais de Venise les notables abyssins qui étaient venus à Rome à l'occasion du deuxième anniversaire de la fondation de l'Empire.

— Un bébé de quatorze mois, fils de M. Paul Reina, domicilié à Dommangeville, s'était traîné sous le camion du laitier Kromphoitz, arrêté devant la maison paternelle fut littéralement broyé par le véhicule.

Un comptable lillois falsifiait les feuilles d'assurances sociales

La police mobile de Lille a arrêté, vendredi, Georges Nave, 65 ans, comptable, domicilié depuis quelques jours, 253, rue Nationale, à Lille, après avoir habité à Marcq-en-Barœul, 46, rue Nationale, qui, chargé du service des assurances sociales de plusieurs maisons lilloises avait collé des timbres périmés sur les imprimés nécessaires aux opérations de versement des assurances sociales et avait gardé pour lui les sommes destinées à l'achat de timbres neufs.

Le montant de ces vols s'élèverait à plusieurs milliers de francs.

Conduit au parquet, Georges Nave a été dirigé sur la prison de Loos.

Un dompteur est blessé par un tigre au Cirque Amar, à Saint-Omer

Hier soir, au cours de la représentation du cirque Amar, à Saint-Omer, un tigre s'est précipité sur le dompteur Velcek et l'a lacéré de coups de griffes. Un des frères Amar put écarter l'animal et dégager le dompteur.

Celui-ci qui perdait son sang en abondance, car il portait des plaies profondes aux bras, a été transporté dans une clinique où on lui posa vingt agrafes.

M. Chautemps reçoit une délégation du groupe interparlementaire de défense des planteurs de betteraves

Paris, 3 juin. — M. Camille Chautemps a reçu vendredi une délégation du groupe interparlementaire de défense des planteurs de betteraves, conduite par M. Marcel Donon, président du groupe et de la commission sénatoriale des l'Agriculture.

La délégation a entretenu le président Chautemps de la nécessité pour la Défense nationale et le développement de l'économie agricole, d'un large accroissement de la production de l'alcool.

En ce qui concerne la production betteravière, elle lui a suggéré des mesures pratiques qui tendent à une augmentation des contingents actuels et à une réforme du régime des excédents.

Le président Chautemps a promis à la délégation de se mettre en rapport avec le président du Conseil et avec les ministres intéressés, afin qu'une étude attentive du problème soit faite le plus rapidement possible.

La prolongation du service téléphonique les dimanches et jours fériés

Paris, 3 juin. — A partir du 5 juin et jusqu'au 30 octobre inclus, le service téléphonique sera prolongé, les dimanches et jours fériés, jusqu'à 21 heures pour les abonnés, et 19 h. pour les cabines publiques, dans les bureaux situés au siège d'un chef-lieu de canton ou desservant au moins 50 abonnés.

En dehors de la période indiquée ci-dessus, le service téléphonique de ces localités prend normalement fin à 11 h.

Un jour férié à l'occasion de la visite des souverains anglais

Paris, 3 juin. — A l'occasion de la visite du roi et de la reine d'Angleterre en France, le gouvernement a décidé de fixer un jour férié qui sera probablement celui de l'arrivée sur le sol français des souverains britanniques.

Les enfants des écoles auront donc vraisemblablement congé ce jour-là, ainsi que toutes les administrations publiques.

Les soldats allemands reçoivent l'interdiction d'assister en corps aux processions religieuses

Berlin, 3 juin. — Une instruction du commandement supérieur de l'armée allemande interdit la participation en service commandé de membres de l'armée allemande aux processions religieuses.

Les soldats qui participeraient volontairement à des processions seront tenus de s'y rendre individuellement et sans jamais former de groupe.

Les délégués patronaux se refusent à collaborer à une convention internationale sur les quarante heures

Genève, 3 juin — A la Conférence internationale du travail, M. Œrsted, délégué employeur du Danemark, au nom du groupe patronal, s'est de nouveau prononcé contre la semaine de quarante heures. Il a annoncé que les employeurs, exception faite pour deux d'entre eux : les délégués français et américain, se refusaient à collaborer à l'élaboration d'une convention.

L'orateur a justifié son attitude en déclarant qu'en France la production est descendue à l'indice 91, tandis qu'elle augmentait dans les autres pays de 30 %.

Enfin, le nombre des chômeurs dépassait en février 1938 de 2.167, celui qui existait en février 1937, malgré l'embauchage de 90.000 agents nouveaux dans les chemins de fer.

Un hydravion militaire tombe dans l'étang d'Hourtin

Un mort, un blessé

Bordeaux, 3 juin. — Un hydravion militaire de la base d'Hourtin (Gironde), piloté par le mécanicien principal Gauthier, ayant à bord le mécanicien Desette, en voulant revenir à la base, est tombé dans l'étang.

Les deux aviateurs, très grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital militaire du Bequet, près de Bordeaux. Le mécanicien principal Gauthier est décédé.

M. GEORGES BONNET A REÇU HIER les ambassadeurs de Chine, de Grande-Bretagne, de Turquie et d'Allemagne

Une démarche franco-anglaise a été effectuée à Salamanque

Paris, 3 juin. — Au cours de l'entretien qu'il a eu vendredi avec M. Georges Bonnet, M. Wellington Koo, ambassadeur de Chine à Paris, a évoqué les récents bombardements de Canton par l'aviation japonaise et demandé que les puissances qui se préoccupent des bombardements analogues de villes ouvertes espagnoles interviennent pareillement en Extrême-Orient pour y mettre fin.

On apprend, d'autre part, que, comme suite à l'initiative prise par la France, aussitôt après le bombardement de Granollers par les avions nationalistes espagnols, les cabinets de Paris et de Londres ont fait une démarche auprès du gouvernement de Salamanque pour lui demander l'abandon de telles pratiques.

D'autre part, les ambassadeurs de France et d'Angleterre auprès du Vatican ont été chargés de solliciter l'appui du Saint-Siège pour leur intervention hautement humanitaire auprès des autorités nationalistes espagnoles.

Ces démarches ont été l'un des principaux sujets de la conversation que le ministre des Affaires étrangères a eue vendredi après-midi avec sir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris.

L'entrevue de M. Georges Bonnet avec M. Suad Davas, ambassadeur de Turquie, a porté sur la situation dans le Sandjak d'Alexandrette, qui fait l'objet d'échanges de vues constants entre Paris et Ankara.

Le chef de la diplomatie française qui attend une réponse du gouvernement turc recevra de nouveau le représentant de celui-ci durant les fêtes de la Pentecôte.

A la fin de la soirée, M. Georges Bonnet a reçu d'autre part, le comte de Welczeck, ambassadeur d'Allemagne.

Après le Congrès eucharistique de Budapest

Une grossière attaque de l' « Angriff » contre le Vatican

Berlin, 3 juin. — Le Congrès eucharistique de Budapest n'a guère été commenté par la presse allemande qui, cependant, n'a pas caché sa mauvaise humeur à diverses occasions.

L' « Angriff » revient vendredi en termes d'une grande violence, voire grossière, sur cette manifestation et proteste contre le choix de Nice pour le prochain Congrès.

L'organe nazi qui accuse le Vatican d'avoir voulu par ce choix « jeter un pont eucharistique de reconciliation entre la France des francs-maçons et l'impérium fasciste », ironise sur la « pluie du ciel qui n'a pas cessé de favoriser le Congrès de Budapest ».

Commentant, par ailleurs, la visite de Mgr Verdier, archevêque de Paris en Tchécoslovaquie, l' « Angriff » écrit que « Prague est sous la protection du Vatican » et que le Vatican bénit les préparatifs belliqueux des Tchèques contre l'Allemagne.

« Il bénit la triple alliance Moscou-Prague-Paris ».

L'organe nazi s'indigne aussi contre une prétendue mesure du cardinal-archevêque de Prague, Mgr Kasper, qui aurait traduit les prêtres sudètes partisans de Konrad Henlein devant les tribunaux ecclésiastiques de Rome « pour violation de la discipline ecclésiastique ».

L' « Angriff » commente également la nomination de M. Farinacci comme secrétaire d'Etat en Italie comme le signe que le fascisme italien est décidé à lutter contre l'église et à reviser les accords de Latran de 1931.

Le pourcentage minimum d'emploi de cossettes de chicorée françaises est porté de 90 à 95 %

Paris, 3 juin. — Se basant sur les résultats favorables de l'expérience poursuivie depuis 2 ans de l'adaptation de la production de la chicorée à café aux besoins de la consommation, un décret du 30 mai dernier qui paraîtra au « Journal officiel » du 4 juin, a porté de 90 à 95% le pourcentage minimum de cossettes de provenance et d'origine françaises que les fabricants de chicorée à café doivent employer.

Cette mesure, qui entrera en vigueur le 1er octobre 1938, dès l'apparition des cossettes de la prochaine récolte, permettra l'utilisation d'une plus grande quantité de chicorée française et augmentera ainsi les possibilités de production de notre région.

« Il n'y a jamais eu d'époque où l'influence des Etats-Unis en faveur du droit international ait été plus nécessaire », déclare M. Cordell Hull

Washington, 3 juin. — M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a prononcé un discours à Nashville dans lequel il a développé le thème que la paix véritable ne peut être assurée que par le respect du droit international et des traités et a affirmé que les Etats-Unis collaboreront avec les autres pays pour le bien commun.

Dans sa conclusion, M. Cordell Hull a déclaré notamment que les Etats-Unis sont prêts à se joindre aux autres nations pour revivifier l'économie mondiale et également « pour qu'une action énergique soit poursuivie en vue d'amener un accord efficace sur la limitation et la réduction progressive des armements ».

« Les Etats-Unis ne doivent pas se désintéresser de ce qui se passe hors de leurs frontières. Il n'y a jamais eu d'époque, a-t-il ajouté, où leur influence en faveur du droit international ait été plus nécessaire qu'aujourd'hui. »

Le rajustement des traitements des fonctionnaires

La commission des Finances de la Chambre demande à entendre le gouvernement

Une motion communiste fixant ce rajustement à 10 0/0 est repoussée

Paris, 3 juin. — La commission des finances a eu à examiner vendredi trois motions sur les traitements des fonctionnaires.

La motion communiste sur laquelle devait s'engager le débat invitait le gouvernement à faire voter, avant la clôture, un projet de rajustement des traitements de 10 % avec revalorisation des petits traitements.

Mais par 30 voix contre 5, six abstentions et trois excusés, la priorité a été accordée à une contre-proposition de M. Régis, socialiste, qui, se déclarant favorable au principe exprimé par la proposition Cogniot (communiste) mais soucieux d'éviter des discussions, exprimait le désir d'entendre, au jour le plus proche, le président du Conseil et le ministre des Finances.

La commission a repoussé par 34 voix contre 5 et 2 abstentions, un amendement Duclos, se substituant au début de la motion socialiste, et déclarant la commission favorable au rajustement de 10 % des traitements avec revalorisation des traitements.

La motion socialiste a été votée ensuite par paragraphes, puis dans son ensemble par 19 voix: 11 socialistes et 8 radicaux contre 10 de l'opposition et 10 abstentions: les cinq communistes et cinq membres de l'opposition.

D'autre part, M. Bernier, au nom des radicaux, a présenté une motion estimant que toute augmentation des traitements devait s'accompagner d'une réforme comprenant la création des allocations familiales pour les cultivateurs et la retraite pour les vieux travailleurs, mais il a déclaré qu'il se ralliait à la motion Régis.

La commission a émis le vœu que l'audition ait lieu vendredi et portât aussi sur les problèmes évoqués dans la motion radicale et dans la dernière motion communiste.

Avant le congrès socialiste de Royan

Un plaidoyer « pro domo » de M. Léon Blum

Royan, 3 juin. — Le Congrès socialiste ne s'ouvrira que samedi matin mais dès vendredi soir, une réunion publique de propagande s'est tenue salle du Palais Foncillon.

M. Jules Moch a parlé notamment du plan financier présenté par M. Léon Blum et rejeté par le Sénat. Il l'a comparé au programme du gouvernement actuel « qui a-t-il dit, n'a ni la même ampleur, ni la même efficacité ».

M. Léon Blum qui a pris la parole ensuite a justifié l'action de l'un et de l'autre gouvernement de Rassemblement populaire à direction socialiste.

« On a reproché, a-t-il dit, au premier Cabinet Blum la dévaluation de la monnaie. Mais cette mesure n'était-elle pas inscrite en quelque sorte dans les faits, en raison de la situation financière laissée par les ministères précédents?

« Dans le domaine de la politique étrangère également, les gouvernements antérieurs avaient laissé un lourd héritage ».

M. Paul Faure a évoqué ensuite l' « insolence » du Sénat à l'égard d'un gouvernement régulier.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 3 juin.

Importations : 15.204 balles; Américain : hausse 1; brésilien : hausse 1; Egyptien : sakellaridis, hausse 2; upper, hausse 6.

	New-Orléans		New-York	
Termo	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	8.02	8.19	7.84	8.03
Juin	—.—	—.—	7.81	8.00
Juillet	7.99	8.16	7.84	8.04
Août	—.—	—.—	7.86	8.04
Septembre	—.—	—.—	7.86	8.04
Octobre	8.03	8.18	7.89	8.06
Novembre	—.—	—.—	7.90	8.07
Décembre	8.04	8.21	7.92	8.09
Janvier	8.04	8.21	7.92	8.10
Février	—.—	—.—	7.94	8.12
Mars	8.07	8.26	7.96	8.14
Avril	—.—	—.—	7.99	8.16
Mai	8.10	8.30	8.01	8.18

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 16.000; Japon et Chine, 2.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris, 178.28; sur Bruxelles, 29.22; esc. hors banque, 0 5/8; prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 277 3/4; sur Londres, cab. transf., 4045?; sur Bruxelles, 16?3.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 210; juillet, 183-84; septembre, 188-89; novembre, 191-92; janvier, 189-90; mars, 191-92; mai, 194-99. — Ventes : 13.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York 3 juin. — La séance a été marquée par une absence quasi-complète d'activité. A l'exception des valeurs aurifères qui ont accusé une certaine hausse, assez légère d'ailleurs, le marché a fait preuve d'une grande passivité. Des baisses allant jusqu'à un point ont été enregistrées un peu partout sur un total de transactions limité à 280.000 parts.

Les opérations comprenaient 326 émissions dont 261 enregistrèrent une baisse, 127 une hausse et 138 restèrent inchangées.

Voici quelques cours de clôture:

Anaconda, 22 5/8; Canadian Pacific, 8 3/8; General Electric, 32 1/2; General Motors, 27 1/2; Radio Corporation, 5 1/8; Standard Oil New-Jersey, 45 1/8; U.S. Steel, 40 1/8.

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du samedi 4 juin 1938. — N° 28. *

CRUEL ORGUEIL

par *Louis d'Arvers*

Le cœur de Florence cessa de battre. Elle eut peur de s'évanouir là en face du misérable qui lui apportait dans une intention odieuse une joie presque surhumaine.

— Ah ! votre sœur est une maîtresse femme, elle a su manœuvrer, poursuivait-il gouailleur.

Elle négligea son appréciation et demanda :

— Mais qui donc êtes-vous ? Et comment savez-vous ?

— Je suis soi-disant son frère ! On a fait l'impossible jusqu'ici pour nous tromper l'un et l'autre je vous en réponds. Mais on avait compté sans moi !

Florence semblait ne plus entendre. Robert entendit seulement le nom de Kate, prononcé comme un reproche.

— Kate... et depuis tant d'années ! dit inconsciemment Florence, comment a-t-elle pu?...

— Garder son secret ? Ça vous étonne, hein ? Mais remettez-vous, votre sœur qui est plus menacée que vous, prend mieux les choses, je vous l'assure !...

— Vous lui avez dit ?... A elle aussi ?

— Naturellement et elle n'a même pas cherché à nier !

— Elle a..., elle vous a dit... qu'il était son fils...

— Bien sûr !

— Grand Dieu !

— Mais je vous le répète, elle n'a pas pris la chose au tragique et elle a traité très gentiment avec moi pour que je garde son secret.

— Quel odieux marché avez-vous fait? demanda Florence haletante.

Cyniquement, Robert avoua le chiffre extravagant :

— Cent mille francs de rente par an. J'ai déjà le premier trimestre en poche.

— Oh ! Kate ! répéta la malheureuse.

— Elle juge que son secret vaut le prix.

— Et vous voulez que moi aussi, je...

— Non, lady Damers. Je ne vous demande pas d'argent à vous, je veux quelque chose de plus précieux. J'ai vu votre fille à Londres et je veux que vous me la donniez pour femme...

— Misérable !

Florence s'était redressée, toute sa force revenue, une flamme d'indignation dans les yeux.

— Si j'étais un homme, je vous abattrais comme un chien pour un si honteux chantage...

— Là, là, ne m'insultez pas, belle lady, vous le regretteriez plus tard. Pensez que si je révèle le secret de votre sœur, vous ne marierez pas facilement votre fille ! Dans le milieu où vous vivez, les hommes sont soucieux de l'honneur de la famille dans laquelle ils entrent.

Le misérable avait trouvé le bon endroit où frapper. Florence frissonna en pensant que son mari et Archie lui-même étaient de ces hommes-là.

— Choisissez, lady Damers, poursuivait Robert, consentez de bon gré ou bien je m'adresserai directement à lord Damers et je lui dirai ce qu'est votre sœur avec ses airs arrogants.

— Il ne vous croira pas !

— J'ai les moyens de le convaincre et aussi vos grands amis, les Hutton. Et quand vous verrez la honte de votre sœur étalée au grand jour, vous vous repentirez peut-être de votre refus.

— En admettant que je veuille sacrifier ma fille, je ne le pourrais pas, murmura la malheureuse en ultime argument, elle est fiancée.

— On peut toujours rompre des fiançailles ! Du reste, croyez-moi, quand Sir Archie Hutton saura la chose, il se retirera de lui-même.

Florence le regarda terrifiée se demandant comment Dieu permettait qu'il y eût sur terre de pareils misérables, mais bien résolue, quoi qu'il en doive résulter, à ne pas sacrifier sa fille.

— Ne vous hâtez pas de me répondre, reprenait-il, de plus en plus cynique, prenez bien le temps de réfléchir... Mais sachez bien que de toutes façons, je suis le maître du destin de votre fille et de... vous tous, du reste !...

Florence passa la main sur son front, cherchant une idée pour échapper à son tortionnaire et soudain se redressant :

— Vous dites que ma sœur vous a donné une rente de cent mille francs. Voulez-vous que je vous donne le double ?

— Non, de vous, je ne veux pas d'argent. Je veux votre fille... du reste avec elle, j'aurai l'argent par surcroît.

Un bruit de branche cassée fit tressaillir Florence, mais Robert n'en prit pas conscience.

— Finissons-en, dit-elle. Jamais, quoique vous fassiez, quoi que vous disiez, je ne sacrifierai ma fille en la donnant un être aussi profondément misérable que vous... Vous n'avez même pas l'excuse de l'amour, puisque d'après ce qu'on m'a dit, vous aimez une jeune fille de votre âge.

— Je lai crui! Mais qu'est-ce qu'une petite paysanne ignorante quand on a vu votre fille si royalement belle.

Cette fois ni l'un ni l'autre n'entendirent les feuilles mortes craquer sous des pas derrière eux.

— Ma fille ne sera jamais votre femme je vous le répète ; renonces à cette fatale idée, épousez la jeune fille que vous aimez, je vous ferai riche...

Il eut un ricanement.

— Epouser Nelly ! dit-il, je ne suis même pas sûr, maintenant, que j'en voudrais pour la dernière des servantes de ma femme !

Ces mots devaient être les derniers qu'il prononcerait.

Une détonation, une lueur dans l'ombre derrière lui, et Robert Elster s'affaissa pour ne plus se relever.

Florence resta immobile, paralysée d'horreur. Le sang avait giclé sur ses mains et sur sa robe et une mortelle épouvante la ter